COMMUNIQUÉ DE PRESSE · Paris, le 4 février 2022

23ème Label national Territoires, Villes et Villages Internet

Cérémonie de remise du 3 février 2022, Paris

Le **23ème Label national Territoires, Villes et Villages Internet**, placé **sous le haut patronage d'Emmanuel Macron**, s'est tenu le jeudi 3 février de 14h à 18h. **Mathieu Vidal**, **Président de Villes Internet**, a dévoilé les collectivités labellisées, aux côtés d'**Emmanuel Eveno**, **Président du jury** et vice-Président du Conseil d'Administration de l'Université Jean-Jaurès à Toulouse.

Barbara Pompili, marraine de cette édition, s'est réjouie de la prise de conscience grandissante des collectivités face aux enjeux écologiques. Concluant les travaux de cette journée, **la Ministre de la Transition écologique** a rappelé le rôle essentiel de Villes Internet "depuis plus de 20 ans dans le déploiement des politiques numériques dans les territoires, d'autant plus essentiel aujourd'hui au regard de l'urgence à diminuer l'empreinte environnementale du numérique, (...) afin qu'il soit plus durable, plus sobre et plus responsable."

Après avoir été évaluées par un jury indépendant composé d'universitaires, de représentants d'associations d'élu·es et expert·es, **les 254 collectivités participantes ont découvert leurs distinctions de une à cinq arobases** en fonction de leurs initiatives répertoriées dans une mosaïque de **16 enjeux transversaux, regroupant 139 services numériques.**

La distinction **« Territoire d'excellence numérique » a été décernée à 11 collectivités**, portant leur **nombre total à 25.** Attribuée pour **une durée de trois ans**, elle salue la continuité des efforts dans le déploiement des services publics numériques, après avoir obtenu six fois une labellisation de 5@. "Les territoires d'excellence numérique incarnent le temps de la transmission entre les élus depuis le début de l'histoire du réseau Villes Internet. Ils incarnent un référentiel, un récit, une histoire", souligne Emmanuel Eveno.

Parmi les 254 collectivités, **23 ont reçu** par ailleurs **une mention** pour leur investissement spécifique et leurs expérimentations innovantes dans un domaine. **5** sont auréolées de la mention **démocratie locale**, **3** ont vu leur travail reconnu en matière de **médiation numérique**, **6** ont reçu la mention **numérique éducatif** pour leurs efforts déployés notamment en cette période sanitaire complexe et **9** ont décroché l'**arobase verte** pour leurs actions déployées en faveur de la transition écologique.

Retrouvez l'ensemble du palmarès

Chiffres clés

· **16%** : Augmentation du nombre de collectivités candidates à la labellisation au palmarès 2022
· **254** : Nombre de dossiers de participation (dont 11 intercommunalités, 57 villages et 186 villes) versus 219 l'année dernière
· **14 529** : Nombre de fiches actions publiées par les collectivités, versus 12 040 l'année dernière